



Association des pêcheurs de haute et Moyenne Vingeanne

Réunion de bureau du 13 décembre 2025

Présents : M. Maître, M. Antoine, M. Ferry, M. Carriot, M. Smet, M. Lebas, M. William, M. Langlois, et le garde-pêche : M. Raclot.

Excusés : M. Crucet, M. Pillin, M. Charbonneau, M. Fabrice Begin, M. Gaylord Begin, et M. Grognu.

1) Achats de matériel,

24 bouteilles de crémant d'Alsace à 7.50€ et 6 d'Edelswicker à 5.60€ ont été réceptionnées pour l'AG, les réunions de bureau et la fête de la pêche.

2) Garderie :

314 contrôles ont été fait à ce jour. Pas beaucoup de pêcheurs le long des canaux et de la rivière à cause de la météo.

Rappeler la DDT de Haute Saône qui ne répond pas.
Redemander les autorisations de circuler à VNF.

3) Réunion du contrat de rivière

Une réunion de bilan du contrat de rivière s'est déroulée le mardi 25 novembre 2025 à 09h30, (accueil des participants à partir de 09h00) Salle Simone Veil, Le Forum, Place Général Viard, 21310 Mirebeau-sur-Bèze. Marc et André y ont assisté.

Les membres du comité de rivière Vingeanne Bèze Albane se sont réunis mardi 25 novembre à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), sous l'autorité de M. Richard, président du comité et du Syndicat Vingeanne Bèze Albane, afin d'effectuer un bilan des actions inscrites au contrat de bassin 2023-2024. Ce contrat de bassin porte sur trois départements : la Haute-Marne, la Côte-d'Or et la Haute-Saône.

Un bilan positif pour la préservation des milieux aquatiques. Avec douze actions engagées ou achevées sur les quinze inscrites, le bilan est très encourageant. Ces actions ont été mises en place dans le cadre de la stratégie globale du contrat de

bassin visant à améliorer la continuité écologique des cours d'eau, à restaurer leur morphologie, et à préserver les zones humides.

Des actions concrètes pour la résilience des milieux face au changement

climatique. Le Syndicat Vingeanne Bèze Albane est revenu sur quelques actions phares du contrat, telles que les travaux de remise en fond de vallée de la Coulange sur la commune de Rivière-les-Fosses (52), la restauration de la frayère à brochet de Percey-le-Grand (70) portée par la Fédération de pêche de Côte-d'Or et l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des milieux humides à l'échelle du territoire. « Face aux changements qui s'opèrent (augmentation des températures, manque d'eau, excès d'eau etc.), la collaboration entre les différents acteurs du territoire est primordiale pour permettre à nos milieux d'être plus résilients », a déclaré M. Richard, président du comité de rivière.

L'avenir du contrat. Un nouveau contrat, prévu pour la période 2027-2030, s'inscrira dans la continuité de celui qui vient de s'achever. Les efforts de préservation et de restauration des milieux aquatiques seront pleinement maintenus. Ce futur contrat pourra également s'ouvrir à de nouveaux porteurs de projets liés au petit cycle de l'eau, dans une démarche cohérente avec l'interdépendance entre le grand cycle et le petit cycle de l'eau.

4) Travaux

- Frayère de Percey, les travaux n'ont pas pu reprendre à cause des conditions météo.
- Frayère St seine, nous n'avons pas pu réaliser les travaux pour l'accès à la frayère vu le niveau de la rivière.
- Nous avons reçu la facture des travaux d'entretien des postes de pêche et des frayères. Elle s'élève à 2217.60€, elle a été payée par virement, la Fédération devrait nous rembourser les 2 tiers.

5) Cartes de pêche

TOTAL VENTES CARTES AU 07/11/2025

Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2025	152
Carte Personne majeure 2025	126
Carte Personne majeure Offre d'Automne 2025	2
Carte promotionnelle Découverte Femme 2025	40
Carte Personne mineure 2025	62

Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2025	67
Carte promotionnelle Hebdomadaire2025	7
Carte Journalière 2025	54

TOTAL	510
--------------	------------

TOTAL VENTES CARTES AU 31/10/2024

Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2024	139
Carte Personne majeure 2024	108
Carte Personne majeure Offre d'Automne 2024	2
Carte promotionnelle Découverte Femme 2024	29
Carte Personne mineure 2024	51
Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2024	71
Carte promotionnelle Hebdomadaire2024	10
Carte Journalière 2024	43

TOTAL	453
--------------	------------

Pas de changement depuis la réunion du 8 novembre. Nous sommes en augmentation de plus de 12% par rapport à l'année dernière à la même époque, soit plus 57 cartes.

Prévoir une action pour soutenir notre Dépositaire « Gamm Vert » pour l'année prochaine. Ristourne 1.5€ par carte au lieu de 1€. Rencontrer les responsables du magasin.

On pourrait être présent un samedi avant l'ouverture toute la journée, pour expliquer les actions, la législation, organiser une tombola avec des bons d'achat (300€) du magasin, et 1 ou plusieurs cartes de pêche (1 adulte, 1 femme, 1 mineure et 10

découvertes – de 12 ans ?)

6) Travaux canal

Les travaux sont terminés. Aucune communication de VNF.

7) Continuité de la Vingeanne à « La Romagne

Le vannage cassé a été réparé et le niveau est remonté.

8) Alevinage 2026

- Brochets : 100kg chez Val de Saône.
- TAC : 220kg à l'ouverture le 13 mars 2026, 220kg le 24 avril, 60kg pour la fête de la pêche, 100kg pour le concours du Valduc.
- Voir pour l'oxygène avec la Fédération.

9) Fête de la pêche 2026

Dimanche 24 mai pour la pentecôte, au trou d'argot.

10) Assemblée Générale 2025

Elle aura lieu le 31 janvier 2026 à la salle de St Seine.

Envoyer les invitations et organiser la vérification des comptes.

11) Elections AAPPMA et FDPPMA

Elles auront lieu avant décembre 2026 pour les AAPPMA et début 2027 pour la Fédération. Elles pourraient être repoussées à cause des élections municipales et présidentielles.

Il faudra donc organiser une AG spéciale élections fin 2026 et une autre en début 2027 pour le rapport moral. Il faudrait trouver de nouvelles candidatures, des jeunes et des femmes pour compléter le bureau.

12) Station d'épuration

Réunion pour une ou plusieurs stations d'épuration le 25 novembre.

Station en boue activée prévue pour remplacer celle de Montigny.

13) Questions diverses

Prochaine réunion, le samedi 24 janvier 2026 à 16h00 à Lavilleneuve.

Le Président
JP Maître

Le secrétaire